



Auto Moto Légende St Hippolyte - Montécheroux

Montée Auto Moto Légende St Hippolyte - Montécheroux **8 juillet 2018**

REGLEMENT PARTICULIER

(Suite au décret n° 2017-1279 du 9 août 2017 portant simplification de la police des manifestations sportives)

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'association **Auto Moto Légende** organise le **8 juillet 2018**, une Montée sous forme de Démonstration Auto Moto, dénommée :

Montée Auto Moto Légende St Hippolyte – Montécheroux

Cette montée utilise le parcours et l'infrastructure sécurité de la

29ème Course de Côte VHC St Hippolyte - Montécheroux

Les horaires figurent dans le règlement particulier de la course

Comité d'Organisation Administratif et Technique

Auto Moto Légende

Président :

Denis DUROC

Membres :

Auto Moto Légende

Organisateur technique :

Denis DUROC

Secrétariat de l'épreuve :

AUTOMOTOLEGENDE

Adresse :

4, allée des Charmilles
25600 VIEUX CHARMONT

Téléphones :

+33(0) 3 81 94 35 14

+33(0) 6 37 22 64 12

Fax :

+33(0) 9 59 46 15 12

Site internet :

www.aml.fr

E-mail :

contact@aml.fr

Permanence de la montée :

Lieu :

Bungalow au Clos Pascal, 25190 St Hippolyte sur le Doubs

Date :

8 juillet 2018

Horaire :

6h - 20h

1.1. OFFICIELS EN CHARGE DE LA SECURITE (instruction 06-073 JS du 19 octobre 2006)

L'ensemble des officiels présents à la course de côte de référence.

Les prescriptions des Règles Techniques et de Sécurité, en application des articles R331-18 à R331-45 du code du sport devront être respectées dans toutes les épreuves.

ARTICLE 2. MOYENS DE SECOURS

L'ensemble des moyens de secours présents à la course de côte de référence.

ARTICLE 3. CONCURRENTS

La montée est accessible à toute personne titulaire du permis de conduire en adéquation avec le véhicule engagé.

ARTICLE 4. VEHICULES ET EQUIPEMENTS

Les véhicules autorisés à participer appartiennent aux catégories suivantes :

- tout véhicule de plus de 27 ans au 31 décembre de l'année en cours (\leq 1990)
- voitures anciennes de compétition de plus de 27 ans
- motos anciennes, side-cars ou de compétition de plus de 27 ans
- voitures définies dans la réglementation FFSA 'VHRS', 'LPRS' et 'LTRS'
- L'organisateur se réserve le droit de choisir les véhicules admis au départ en fonction du plateau et de sa diversité, sans avoir à justifier ce choix.

Les véhicules de type Custom, Quad, Karting, Kart-cross ne sont pas admis.

Le nombre de voitures admises est fixé à 150 pour l'ensemble des plateaux confondus.

Autos : Un seul passager à bord âgé de plus de 10 ans sera accepté.

Motos : Passager autorisé et obligatoire pour les side-cars uniquement.

ARTICLE 5. SITE ET INFRASTRUCTURE

L'ensemble des moyens de secours présents à la course de côte de référence.

Le tracé emprunte la D121 entre St Hippolyte sur le Doubs et Montécheroux.

Le départ est situé 5 Rue sous la Roche à St Hippolyte.

L'arrivée est située 300 m avant le stade de Montécheroux, soit une longueur est de 5100 m.

ARTICLE 6. INSCRIPTIONS

Les demandes d'engagement accompagnées du montant des droits sont à adresser à :

AUTO MOTO LEGENDE
4 Allée des Charmilles
25600 VIEUX CHARMONT

Montant des droits d'engagement

Auto : 120 €

Moto ou side-car : 100 €

Les engagements doivent être impérativement accompagnés du règlement libellé à l'ordre de CCVHC.

Toute demande d'engagement ne sera prise en compte que si elle est accompagnée du montant de sa participation.

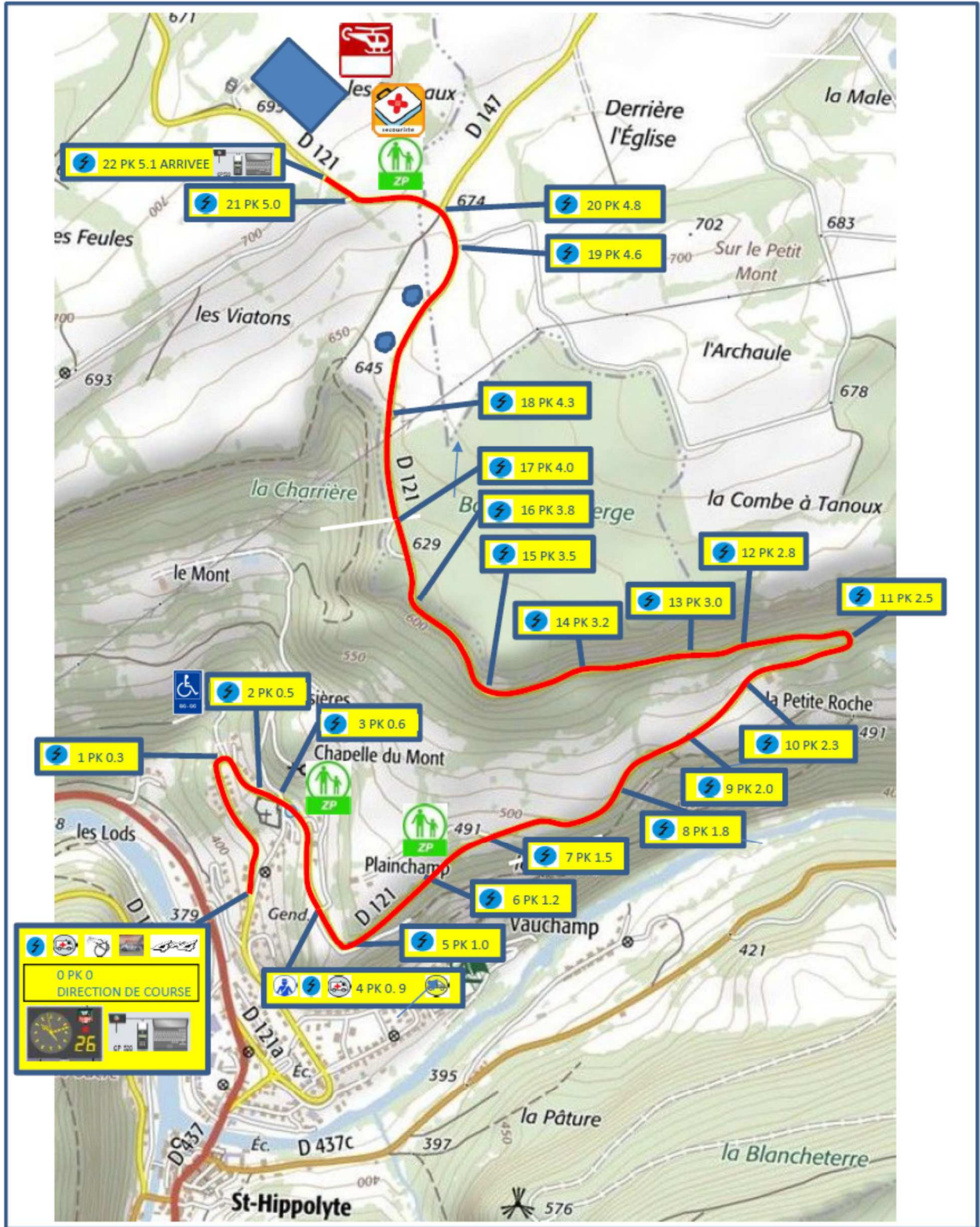
Les organisateurs se réservent le droit de refuser un engagement sans avoir à en donner les raisons. Dans ce cas, les documents et droits d'engagement seront retournés au candidat non admis.

Les droits d'engagement comprennent :

- Stickers de l'épreuve
- Deux jeux de numéros. Numéro spécifique pour les motos.
- Les trophées et souvenirs.
- Café d'accueil servi sur le parc d'arrivée après la première montée
- **Repas de l'engagé.** Le repas de midi est pris en commun au parc d'arrivée. Pour les side-cars, deux repas sont inclus.
- Possibilité de réserver des repas supplémentaires à l'engagement



DOSSIER DE SECURITE – ENSEMBLE DES POSTES RADIO, DES ZONES PUBLIC ET DU DISPOSITIF DE SECURITE



Côte St Hippolyte – Montécheroux

Dossier sécurité

09 Ensemble des postes radio V2